NOUVEAU : catégorie de jeu « femmes »

TOURNOI A SIX

Samedi 29 juin 2019

LE FC LES BOIS A LE PLAISIR DE VOUS INVITER A SON TRADITIONNEL TOURNOI A SIX JOUEURS QUI AURA LIEU **AU STADE DE LA FONGIERE SAMEDI 29 JUIN** !

Pour cette édition 2019, le comité d'organisation vous propose – comme l'an passé – une **soirée « Fondue »** (servie dès 19 heures ; grillades également à la carte midi et soir) !

Pour en revenir à l'aspect purement « sportif » de cette journée, **quatre catégories sont à choix (dès 15 ans révolus) :** « licenciés », « non-licenciés », « femmes » et « mixtes » (cf. règlement).

La finance d'inscription s'élève à **CHF 100.-** par équipe (indépendamment du nombre de joueurs).

Le bulletin d'inscription est à renvoyer jusqu'au **samedi 22 juin** à :

FC Les Bois
Case postale 54
2336 Les Bois

SPORT LA JOURNÉE ET FÊTE LE SOIR ?! TOTALEMENT COMPATIBLE AVEC UN RETOUR CHEZ VOUS SANS LE MOINDRE DANGER !

Navettes NOCTAMBUS (place de l'église) :

- 1h20 **et** 2h50 (pour la Chaux-de-Fonds)
- 2h00 **et** 3h30 (pour Le Noirmont, Saignelégier)

noctambus
EN ROUTE JUSQU'AU BOUT DE VOS NUITS

LES BOIS

A retourner jusqu'au <u>SAMEDI 22 JUIN 2019</u> à : FC Les Bois, CP 54, 2336 Les Bois

Nom de l'équipe : _____

❒ licenciés ❒ non-licenciés ❒ femmes ❒ mixtes

	Nom	**Prénom**	**Joueur licencié ?** Inscrivez « **OUI** » ou « **NON** »
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Par sa signature, le responsable d'équipe s'engage à respecter le règlement dans son intégralité. Puisque le fair-play est une valeur très chère au FC Les Bois, le non-respect du règlement peut entraîner une sanction.

Responsable d'équipe

NOM, PRENOM : _____

ADRESSE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

TELEPHONE : _____

SIGNATURE : _____

Réservation FONDUE Nbre de fondues réservées (dès 19 h ; 18 CHF) : _____

REGLEMENT DE JEU

1. Chaque équipe comprend au moins six joueurs (5 joueurs de champ ; 1 gardien) **ayant tous 15 ans révolus au moins.**
2. Le programme des matchs sera envoyé à tous les responsables d'équipe **par e-mail** la semaine précédant le tournoi (**également en ligne** sur **www.fclesbois.ch**)
3. **UN-E JOUEUR/EUSE NE PEUT PAS ETRE ALIGNE DANS PLUSIEURS EQUIPES. Par souci d'équité et de fair-play, le comité d'organisation se réserve le droit de sanctionner les équipes ne respectant pas ce point essentiel du règlement.**
   En cas de force majeure seulement, le responsable d'équipe prend contact avec le jury et ce dernier entre éventuellement en matière.
4. Dans la catégorie « licenciés », ceux-ci sont **illimités** (des non-licenciés peuvent tout de même jouer dans cette catégorie).
5. **Les équipes inscrites en « non-licenciés » évoluent avec, au maximum, TROIS joueurs licenciés simultanément sur le terrain** (gardien y compris).
6. L'équipe inscrite dans **le groupe « mixte » doit aligner au minimum DEUX femmes jouant simultanément sur le terrain**.
7. L'équipe inscrite dans **le groupe « femmes » n'aligne que des femmes (licenciées ou non).**
8. En cas **d'inscriptions insuffisantes** dans les différentes catégories, des regroupements se feront selon les équipes inscrites.
9. **Les souliers de football avec crampons interchangeables sont interdits** (les « multi-crampons » sont autorisés).
10. **LES PROTEGE-TIBIAS SONT OBLIGATOIRES (selon la directive SUVA).** Cette règle est valable pour toutes les catégories. **LE FC LES BOIS ET LA SUVA N'EN FOURNISSENT PAS** ! **Merci à chaque participant de se procurer l'équipement adéquat.**
11. La règle du hors-jeu n'est pas appliquée.
12. La « passe au gardien » est autorisée (ce dernier peut prendre la balle dans les mains, même si la passe est effectuée au pied).
13. Les touches se font au pied, une distance de 5 m doit être respectée.
14. Les rencontres durent 12 minutes, sans changement de camp.
15. Les équipes désignées en premier sur le programme jouent du côté route.
16. **En cas d'égalité de points** entre plusieurs équipes, **les points fair-play** (accordés par les arbitres à chaque match) désignent l'équipe qui se qualifie pour la phase finale.
17. En fonction du nombre d'équipes inscrites dans chaque catégorie, une phase finale a lieu (vraisemblablement avec demi-finales et finales).
18. **La finance d'inscription doit être payée AVANT LE PREMIER MATCH de l'équipe**.
19. Le FC Les Bois décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol durant le tournoi.
20. Si les conditions météorologiques sont particulièrement mauvaises, la page Facebook du FC Les Bois renseignera les équipes d'une éventuelle annulation du tournoi.

D'avance, nous vous remercions sincèrement de privilégier la buvette du FC Les Bois pour vos consommations durant la journée ! Dans le cas contraire, merci – au moins – de prendre vos déchets en retour.

Aucune dérogation ne sera discutée concernant les points susmentionnés